



Le Havre, le 03/04/07

LA DOUANE N'A PAS LE BON PIF !!

Dans le nouveau Poste d'Inspection aux Frontières (PIF) qui vient de sortir de terre au Havre (à 1km de l'Océan environ), la découverte d'un bureau aveugle destiné aux douaniers est une véritable consternation !

Dans ce même bâtiment, les collègues du Ministère de l'agriculture (11 vétos et 5 phytos) sont bien installés. Logique, dans la mesure où leur ministère a financé le complexe et a donc travaillé sur le projet depuis le début. Néanmoins, l'architecte n'a pas voulu exclure la Douane puisqu'il nous a confirmé lundi avoir sollicité notre DR plusieurs fois depuis plus d'un an ! Faute de réponse à ses courriers et face au désintérêt évident de nos responsables hiérarchiques, il a du tout décider, tout seul, et nous a avoué avoir laissé « ce qui reste ». Faute d'interlocuteur, l'architecte a même choisi la couleur bleue pour les sols, pensant « que cela ferait plus Douane ».

Quand on pense que cela fait des mois que notre ancien directeur aurait dû s'atteler à cet ouvrage !! C'est incroyable ! Quel mépris ! Quel gâchis ! Quelle inertie ...pour ceux qui en doutaient encore !

On peut s'étonner aujourd'hui, qu'un architecte du XXI^e siècle (fut-il ostracisé par la Douane) puisse concevoir un ensemble de bureaux en laissant certains d'entre eux sans fenêtre (l'ergonomie n'a visiblement pas frappé toutes les hautes sphères de la modernité...) !! Seuls un puits de lumière en provenance du toit et une minuscule ouverture faisant office de guichet apportent un semblant de luminosité dans cette pièce noire. Les collègues devront travailler à longueur de service avec la lumière artificielle, sans renouvellement d'air, ce qui promet de joyeux écarts de température aux saisons extrêmes...

Alors que les douaniers de l'Océan (renforcés de 3 agents du SME désignés d'office) avaient intégré cette nouvelle mission (à laquelle il a d'ailleurs été ajouté discrètement une autre mission sans être ni prévenus, ni formés bien entendu !) et s'apprêtaient à effectuer la permanence avec une rotation hebdomadaire (comme cela existait au SME et comme nous l'avions demandé), ils ont dû refuser de se rendre lundi matin au bureau du PIF : pas de liaison téléphonique, pas de contrat opérateur, pas d'ordinateur, pas de connexion Intranet/Internet (il faudra 3 mois !), pas de fax, pas de Sofi, bref, **la grande Douane « professionnelle » comme on l'aime !** A cela il faut ajouter que la direction a refusé d'affecter un véhicule de service à cette nouvelle structure, créant ainsi une dépendance entre les navettes de l'Océan et les contraintes éventuelles de fonctionnement du PIF en cas de « refoulés sanitaires » (qui peuvent s'attarder pendant des heures après 19h !)

Membres titulaires du CHS, nous nous sommes rendus sur place dès lundi matin pour constater que les conditions de travail étaient tout à fait inadaptées, sans présager de la qualité de prestation qu'est censé attendre le public de notre Administration.

Membres titulaires du CTPL, nous attendons encore d'être réunis pour la création de cette nouvelle unité, définissant les moyens (matériels et financiers), les structures, les conditions de travail, les horaires, les effectifs, etc.

A l'heure où la hiérarchie impose des exigences d'objectifs (signalons d'ailleurs la grand'messe du contrat d'objectifs que signera chaque chef de service de la surveillance le 12 avril prochain, le contrat individuel n'est pas loin, gare !!!), de qualité, de résultats (qu'elle est visiblement incapable de s'appliquer à elle-même !), **on peut se demander jusqu'où ira leur impéritie, ou plus prosaïquement leur volonté de couler « la maison » ?**

Bien évidemment, nous interpellons le DR afin qu'il assume ses responsabilités, qu'il affecte très rapidement un véhicule de service pour les agents du guichet PIF, qu'il aille à leur rencontre, qu'il leur explique cette situation (qui ne découle que de l'injonction émanant du préfet aux douaniers de s'installer immédiatement dans les locaux alors que nous n'étions pas préparés à une installation aussi rapide), qu'il mette par écrit les consignes de poste aux agents qui ne disposeront pas de tous les éléments pour libérer certaines marchandises pendant la période de crise sans connexions (hors de question de rendre responsables des agents qui n'ont rien demandé), qu'il explique pourquoi les services concernés n'ont pas été informés pendant des mois, etc.

De même, nous allons interpellier le président du CHS DI ainsi que les médecins de prévention qui, une fois de plus, ont été exclus des projets sommaires alors que la réglementation Hygiène et Sécurité le prévoit explicitement.

**On rigole bien chez les phytos et les vétos, les douaniers passent vraiment pour des rigolos !
Les pauvres manants au bureau sans fenêtre...**

Pas une seule réunion en plus de douze mois de projet, c'est toute la considération portée aux personnels douaniers du Havre une fois encore ! Et voilà le résultat...